



Force Ouvrière SCC

96 rue des Trois Fontanot, 92744 Nanterre

Tél. : 01 41 91 31 94 – E-mail : contact@foscc.fr

PUBLICATION / FO SCC / AVRIL 2026

COMMUNIQUÉ SYNDICAL – FORCE OUVRIÈRE (FO) Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)

Chers collègues,

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) vont prochainement s'ouvrir au sein de notre entreprise.

Dans ce contexte, FORCE OUVRIÈRE tient à rappeler un élément essentiel : les résultats de l'entreprise sont au rendez-vous. Ces performances sont le fruit de l'engagement quotidien de l'ensemble des salariés, sans exception. Il est donc légitime que chacun bénéficie d'un retour concret et juste de ces efforts.

Face aux inflations successives qui ont lourdement impacté notre pouvoir d'achat, il n'est plus acceptable que les salariés soient les variables d'ajustement. La situation économique actuelle de l'entreprise ne laisse aucune place aux excuses ou aux mesures insuffisantes.

FORCE OUVRIÈRE revendique donc :

- Une augmentation générale des salaires pour tous les salariés, sans exclusion
- Une revalorisation à la hauteur des résultats de l'entreprise
- Une prise en compte réelle de la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation

Nous serons pleinement mobilisés lors de ces négociations pour porter vos attentes et défendre vos intérêts avec détermination.

Plus que jamais, la reconnaissance du travail de chacun doit se traduire par des mesures concrètes, équitables et durables.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution des discussions.

.

ENSEMBLE, FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX.

Solidairement,

Le syndicat FO SCC

 contact@foscc.fr